



ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 30 mai 2015

ASSOCIATION BOUCHONS D'AMOUR

Région 7 : Aisne / Nord / Oise / Pas de Calais / Somme

L'assemblée Générale a lieu sur la commune de St Quentin (02) dans les locaux de l'Astrad, 8 rue du Crozat.

- Accueil des participants

Michèle CHAUDET remercie les personnes présentes à l'assemblée générale 2015 de la région 7 et particulièrement M. LAVRILLEUX, Président de l'Association Astrad de nous accueillir dans ses locaux pour cette assemblée. Elle excuse les absents et nomme les personnes ayant reçu les pouvoirs d'autres BRD (liste des présents, des absents et des pouvoirs en annexe).

L'assemblée générale débute à 11h.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Point sur les 12 secteurs
- Point sur les aides financières accordées en 2014
- Dossier de demande d'aide
- Tonnages en 2014
- Elaboration d'un règlement intérieur
- Site internet
- Questions diverses

Après lecture, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1°) RAPPORT MORAL

Michèle CHAUDET fait lecture du rapport moral (cf pièce jointe) et présente le trombinoscope des BRD des 12 secteurs.

2°) RAPPORT FINANCIER

Michèle CHAUDET présente le rapport financier 2014 établi par le Trésorier Régional Bernard BENEAT.

L'association Nationale a réalisé une fiche type afin que les donateurs puissent déterminer à quel niveau leurs dons seront attribués (aides ou fonctionnement) et ce, sur trois niveaux : National, Régional ou Départemental.

Les BRD font la remarque qu'il devient de plus en plus difficile de faire fonctionner l'association avec si peu de moyens. Beaucoup de matériels font défaut à ce jour : sacs, cartons collecteurs, moyens de communication...

Michèle CHAUDET précise qu'il est important de mutualiser les moyens et demande à chaque BRD, lorsqu'il reçoit un don, de demander à son partenaire d'indiquer « fonctionnement pour le régional », ce qui permettra d'acheter un peu plus de matériel en commun.

Les BRD ne faisant plus de remarque, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3°) POINT SUR LES SECTEURS

Chaque BRD est invité à faire un récapitulatif sur son secteur pour 2014 : dossiers d'aide financière finalisés, évolution des points de collecte, remarques positives ou négatives.

4°) LES AIDES FINANCIERES 2014

La région a permis de financer 28 aides financières pour un total de 24 749.80 €.

Le matériel financé est très varié : vélo médicalisé, poussette évolutive, logiciel d'apprentissage, aménagement de salle de bain, de véhicule, fauteuil roulant électrique ou manuel...

Les BRD attestent que l'envoi trimestriel des tonnages et des aides financières est suffisant. Toutefois, Aurélie fait remarquer qu'il n'y a aucun problème pour obtenir les tonnages et aides ponctuellement si nécessaire.

Aurélie a réalisé un graphique représentant le pourcentage d'aide attribué par département afin d'avoir une vue d'ensemble sur notre région (cf pièce jointe). Les BRD trouvent l'idée d'une vue d'ensemble de la région intéressante.

5°) DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Le nouveau dossier de demande d'aide financière mis à jour est présenté à l'Assemblée pour discussion.

Michèle fait remarquer que chaque BRD a désormais son propre dossier de demande d'aide, qui reprend son nom, son adresse, son tél ainsi que son adresse mail. Cette identification permet aux membres du bureau de connaître immédiatement le BRD concerné par la demande et à la personne en situation de handicap d'identifier son correspondant local.

Mme FLEURY Josiane avait signalé qu'elle trouvait que l'association demandait beaucoup d'informations personnelles et financières dans ce dossier. Les BRD pensent qu'il est indispensable d'obtenir des renseignements financiers et individuels afin d'être cohérents dans nos attributions d'aides.

Le type d'aide pris en charge est placé au début du dossier (aide technique, domicile, véhicule ou autre).

Il a été ajouté un tableau reprenant la liste des demandes de financement réalisé par le bénéficiaire et les réponses négatives ou positives obtenues. Le demandeur doit signaler également si une aide auprès de notre association a déjà été effectuée les années précédentes et si un dossier MDPH est en cours.

Mme DELEZENNE Jeannine trouve le dossier relativement lourd mais admet que ces informations sont nécessaires afin de pouvoir répondre de manière cohérente aux demandes des personnes en situation de handicap.

Un classement des pièces justificatives a été réalisé afin de structurer le dossier. Ces pièces sont indispensables car elles attestent des informations données.

6°) TONNAGES DE BOUCHONS PAR LOCAL

Présentation d'un deuxième graphique sur la répartition par local des bouchons expédiés en 2014. Le but de ce graphique n'est pas de se comparer les uns aux autres car chaque secteur est différent (rural ou agglomération, densité de population, moyens humains...), mais il nous permet, avant tout, d'obtenir une vue d'ensemble de notre région, de constater que nous sommes une région active.

Nous pourrions observer l'évolution des tonnages de chaque secteur par année et ainsi prioriser nos actions.

7°) ELABORATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR

Il est indispensable de rédiger un règlement intérieur afin que des règles communes soient établies, connues et respectées de tous.

Certaines règles étaient déjà en application :

- Aurélie, la secrétaire de Région, centralise les informations pour toute publication sur le site internet.

D'autres règles doivent être prises :

- Faut-il laisser un « reste à charge » pour chaque demande ?

- Il faut un délai de 2 ans entre 2 demandes d'aide ;

- Chaque dossier adressé aux membres du bureau doit être complet.

8°) POINT SUR LE SITE INTERNET

Il est urgent de réaliser une mise à jour de notre site internet :

- la visualisation des points de collecte est trop lourde pour les utilisateurs ;

- Il est important que chaque BRD fasse remonter à Aurélie leurs actions dans le but de les valoriser, de partager, d'informer.

Nous avons pour projet de mettre en ligne les dossiers d'aide par secteur afin que les demandeurs puissent les télécharger directement.

9°) MISE A JOUR DES STATUTS REGIONAUX

Une mise à jour de nos statuts régionaux est nécessaire suite aux changements de personnes au sein au bureau mais également par rapport à l'évolution de notre association.

Une première mouture des statuts a été adressée à chaque BRD pour lecture et avis.

Remarques importantes :

- Il est important de préciser dans les statuts régionaux le lien avec l'association nationale ;

- 2 pouvoirs maximum par personne ;

- Montant des aides financières statuées par les membres du bureau régional.

10°) POINTS DIVERS

Aurélie informe l'assemblée que la tonne de bouchons passe à 235 € au lieu de 210 €, transport compris au 1^{ER} juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

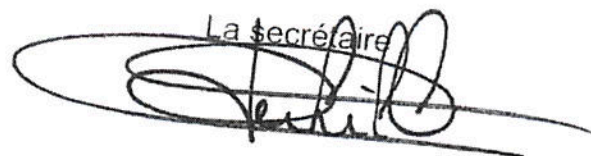
Le bureau de la Région 7 tient à remercier l'équipe de St Quentin, Anne-Marie et Gérard, pour la préparation de la salle, l'organisation de la journée, et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

L'AG 2016 est d'ores et déjà prévue à Estrée.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chausse', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berthelot', written in a cursive style with a large loop at the beginning and a long horizontal stroke extending to the right.